

PARUTION : FEVRIER 2019



SERVICE DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE

****DATE LIMITE
D'INSCRIPTION,
VENDREDI 15 FÉVRIER
2019**

**418-334-7335 Jessika
jessikalacombe@yahoo.ca
dq@stadriendirlande.ca**

**Semaine de relâche du
4 mars au 8 mars 2019
inclusivement**



Nous avons la chance, de vous offrir le service de garde pendant la semaine de relâche plusieurs activités avec animatrices!!!
Ne tardez pas à vous inscrire ☺

Le service de garde est offert aux enfants de 5 ans (qui sont inscrits à la maternelle pour automne 2018) jusqu'à 12 ans.

Prix : 15\$ par jour par enfant

Durée : du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2019 inclusivement
de 7h30 à 5h30

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

FEUILLE D'INSCRIPTION

*INSCRIRE LE NOM DE L'ENFANT DANS LA CASE
TELEPHONE _____*

COCHER LES JOURNEES DESIREES

<i>NOM</i>	<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2019

ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de décembre 2018 totalisant 66 246.00\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 49 à 52, totalisant 7 109.42\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE 2019

4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 2 juillet, 5 août, 3 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 379 FIXANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE, DE SERVICES ET DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

Taxe d'eau village 512,00\$, taux de la taxe de service concernant l'édifice 6,00\$ par propriétaire à l'ensemble de la municipalité, taxe ordure résidentielle 169,54\$, taxe ordure chalet 84,77\$, taxe récupération résidentielle 78,26\$, taxe récupération chalet 39,13\$, taux d'intérêt sur taxes passées dues 14%.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 380 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Le gouvernement du Canada a décidé que les allocations de dépenses des élus s'ajouteront à leur revenu imposable ce, pour l'année d'imposition 2019.

Les allocations sont encore non imposables au Québec.

Il est possible d'adopter une hausse salariale qui serait équivalente à la perte de revenu net découlant de l'imposition de l'allocation de dépenses par le gouvernement fédéral.

MANDAT POUR INNEO ENVIRONNEMENT

Les membres de ce conseil mandatent Inneo environnement afin de répondre à la demande du MAMH au PRIMEAU au montant de 4 374,80\$ taxes incluses.

FORFAIT DES SERVICES JURIDIQUES PREMIÈRE LIGNE

Les services juridiques de première ligne sont payables en 12 versements mensuels égaux de 100,00\$ taxes comprises payable le premier jour de chaque mois.

Pour les dossiers judiciairisés, ils demeureront facturables selon le taux horaire de Me Anne-Marie Lessard alors que les dossiers de recouvrement de taxes continueront d'être chargés à la municipalité à pourcentage selon le barème convenu entre les parties et repris à l'offre de service transmise par Me Lessard.

Le conseil réitère leur résolution NO 18-187 et maintient toutes décisions comprises à celles-ci non contredites par la présente résolution.

GESTION DOCUMENTAIRE

Le conseil mandate le Centre d'archives de la région de Thetford pour continuer à effectuer la gestion documentaire des documents actifs, semi-actifs et inactifs au montant de 2 150,00\$.

INVENTAIRE DES BIENS DE LA MUNICIPALITÉ

Les membres de ce conseil prennent connaissance de l'inventaire des biens de la Municipalité incluant l'inventaire de la station de pompage et celle de la bibliothèque et l'acceptent tel que soumis par la secrétaire-trésorière, directrice générale.

CONTRIBUTION AU TRANSPORT ADAPTÉ

La municipalité accepte de contribuer au service pour l'année 2019 au montant de 205,40\$ par usager, soit pour un nombre de 2 usagers pour une contribution totale de 410,80\$

POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

La Loi sur les normes du travail prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant le volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

La municipalité s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à

du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

La municipalité ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de janvier 2019 totalisant 39 053,87\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 01 à 05, totalisant 7 426.14\$.

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Monsieur Claude Blais est nommé maire suppléant pour les mois de mars, avril et mai 2019.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRÉSIDENT ET DES AUTRES MEMBRES DU CCU

Les membres de ce conseil renouvellement le mandat de monsieur Claude Blais, comme président du Comité consultatif d'urbanisme. Pour les autres membres du CCU, le conseil nomme monsieur André Mercier, conseiller et madame Hélène Houle comme citoyenne participante au comité du CCU.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Le conseil autorise la directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de l'amélioration du réseau routier auprès de madame Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac et à signer tous les documents requis à cet effet.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 144 609\$ pour l'entretien du réseau routier pour l'année 2018. La municipalité informe le ministère de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

MODALITÉS DE L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC RELATIVE AU FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE POUR L'HORIZON 2019-2023

Cette résolution a pour but d'appuyer la FQM dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Les services en soins infirmiers courants en CLSC sont offerts sur rendez-vous seulement. Pour les personnes de tous âges capables de se déplacer pour les obtenir, ces services sont :

Soins de plaies et pansement

Lavage d'oreilles (sans prescription médicale)

Retrait de points et d'agrafes

Injection de médicaments

Irrigation, retrait de pansement de drain

Soins de sonde vésicale et administration de médicaments dans la vessie

Enseignement (antibiotiques intraveineux, administration de médicaments, etc

Soins de pessaire (prescription requise)

Qu'est-ce que parent soleil?

Ce sont des belles soirées d'échanges d'informations, de trucs, de suggestions et d'idées pour intervenir avec nos tout-petits. Vous trouverez dans ce journal les thèmes et les dates des rencontres à tous les mois.

Au plaisir de vous compter parmi nous et de pouvoir échanger avec vous

Pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter

Sonia Desmarais

418 338-8859

Les rencontres de Parents-Soleil sont des rencontres pour les parents et grands-parents, par les parents et grands-parents. C'est à dire que, pendant les rencontres, ce sont ceux-ci qui partagent, entre autre, leur

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

vécu, leurs questionnements, leur façon de vivre leur rôle de parent ! Ce sont aussi les parents qui amènent les réponses, les idées et le soutien.

Étant donné que le rôle de parent s'apprend avec l'expérience, les rencontres Parents-Soleil sont une excellente occasion de partager son vécu parental et de venir écouter celui des autres dans le but d'améliorer ses compétences.

À chaque mois ou selon vos besoins, un nouveau thème qui concerne la vie parentale est amené (ex de thèmes : la discipline, l'agressivité, l'estime de soi, le mensonge, etc.).

Chaque rencontre est animée par 2 animatrices. Leur rôle est de débiter et soutenir les discussions selon les thèmes préparés. Puis...on laisse place à la discussion!

Ce programme est offert GRATUITEMENT.
Donc, n'hésitez pas à en parler à tous vos amis!

Appelez-moi pour plus d'informations.

Julie Marois
Responsable Parent Soleil
418-423-2004 p.301 parentssoleil@hotmail.com

À venir, 26 mars, 18 avril, 16 mai. Les thèmes ne sont pas encore précisés

DÉNEIGEMENT- PROBLÈMES- URGENCE

Denis Lambert excavation	418-334-1970 cellulaire
	418-333-1971 cellulaire
Daniel Pouliot	418-333-3120 cellulaire
Sûreté du Québec	310-4141
	418-338-3151

Pour les problèmes, plaintes concernant l'entretien des chemins d'hiver , elles sont faites par écrit, déposées au bureau de la directrice générale ou transmises par télécopieur (418) 335-4040, courriel dq@stadriendirlande.ca ou courrier 152, rue Municipale, St-Adrien-d'Irlande, Qc G0N1M0. Elles devront être signées par le plaignant. (Obligatoire)

Si aucune signature n'est apposée par le plaignant, la plainte est considérée comme non fondée et non traitée.

Pour les demandes de permis, contacter 418-335-2585 Bureau municipal

Vos coordonnées seront transmises à la personne désignée pour l'émission des permis. La personne désignée vous contactera par la suite.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

Message de votre équipe régionale en prévention du suicide pour Chaudière-Appalaches

L'association québécoise de prévention du suicide, le CISSS de Chaudière-Appalaches et ses partenaires vous présentent, du 3 au 9 février 2019, la 29^e édition de la Semaine nationale de prévention du suicide sous le thème « Parler du suicide sauve des vies ». Au Québec, c'est en moyenne 3 personnes par jour qui décéderont par suicide. Il est donc impératif d'envoyer un message clair que le suicide n'est pas une option.

Si vous souffrez ou que vous connaissez une personne qui vit un moment de détresse, n'attendez plus. **Il existe des services d'aide gratuits, confidentiels et disponibles 24 h / 7 jours partout dans la région.** Parce que TOUTES les vies sont précieuses!

1 866 APPELLE

www.prevenirlesuicide.com

www.commentparlerdusuicide.com



Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE
1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca